

## Infos FFMKR-75

7 juillet 2020

### Aide de la CARPIMKO : service ouvert depuis lundi 6 juillet 2020



Timidement, la CARPIMKO a pris des dispositions face à la crise sanitaire et ses conséquences économiques, en particulier le report des prélèvements de cotisations.

Cela étant, il est important d'indiquer qu'il ne s'agit pas d'une annulation et qu'il faudra faire face à des prélèvements majorés les mois qui viennent, ce qui est susceptible d'engendrer des difficultés de trésorerie d'autant que les échéances de l'URSSAF vont connaître également cette situation.

Après de nombreuses hésitations et propositions d'aides rejetées, le Ministère a accepté l'octroi d'une aide de 1.000 € par kinésithérapeute. Celle-ci sera versée sur ... [lire la suite...](#)

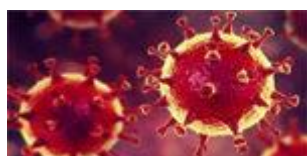
### Télé-kinésithérapie : premiers retours en Île-de-France



Sans débat préalable au sein de la profession, le télé-soin en kinésithérapie a été propulsé au cours du mois d'avril 2020, sous couvert de réponse à la crise sanitaire, mais non sans affirmer qu'il fallait profiter de la situation pour voir aboutir cette revendication portée par leurs auteurs.

À l'occasion du premier et seul échange ayant eu lieu entre l'Assurance Maladie et les partenaires conventionnels dans la région francilienne depuis l'avènement de la crise sanitaire, l'activité de téléconsultation en kinésithérapie a été présentée... [lire la suite...](#)

### Nos informations mises à jour sur les suites de la crise sanitaire



- [Dépistage des professionnels de santé](#)
- [Mesures barrières pour le professionnel](#)
- [Activités en cabinet de ville et à domicile](#)
- [Soins pour des patients Covid+](#)
- [Cas des EHPAD et autres établissements collectifs autres que les établissements de santé](#)
- [Responsabilité professionnelle des praticiens](#)
- [Télé-kinésithérapie](#)
- [Sécurité des professionnels](#)
- [Recommandations](#)
- [Autres ressources](#)



La crise sanitaire laisse place à une crise économique. L'ensemble des dispositifs d'aide et de soutien vous sont exposés dans [les repères sur le plan économique et social](#), comprenant notamment les aides de l'Assurance Maladie, les cotations dérogatoires, etc.

Suivez sur notre [site Internet](#) les actualités liées à la profession et trouvez des informations et fiches pratiques pour votre exercice au quotidien

Syndicat des Masseurs-Kinésithérapeutes Rééducateurs de Paris

75 avenue Simon Bolivar 75019 Paris

01.45.22.49.80

[contact@fmrk75.org](mailto:contact@fmrk75.org)